

# MCD

Bulletin de la chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Numéro 8

hiver 2007

## Dans ce numéro

Mot du titulaire	1
Quoi de neuf à la Chaire MCD ?	2
Démocratie en Afrique	3-4
Observation électorale au Venezuela	5
Altermondialisme et OMC	6-7
Virage en Amérique latine ?	8-9
L'international et le nationalisme	9
Fragmentation identitaire	10
La finance offshore	11
Publications	12

## La transition démocratique au prix de la mobilisation de la société civile

Par Jules Duchastel, Titulaire de la Chaire MCD

La chaire participe à l'organisation de deux colloques internationaux où il sera question de transition démocratique. Le premier se tenant à Besançon a pour thème *Configurations discursives et identités africaines de la période post-coloniale*, le second à Marrakech s'intitule *La société civile et la gouvernance dans le contexte de transition démocratique* et de transformation de la démocratie. Dans les deux cas, nous nous intéresserons au processus de démocratisation en Afrique et à sa relation avec la problématique identitaire et celle de la société civile. La résurgence du concept de société civile s'est produite dans le contexte de la transition démocratique. C'est au moment de l'ouverture des pays d'Europe de l'Est à la veille même de la chute du mur de Berlin, de l'essoufflement des dictatures latino-américaines et du réveil démocratique qui l'a accompagné, enfin de la « normalisation démocratique » des pays en voie de développement imposée par les Grandes Organisations Internationales, que l'existence d'une société civile s'est imposée comme condition nécessaire au développement de la vie démocratique. C'est aussi dans le même contexte historique que la mondialisation a suscité un déplacement des modalités de la régulation politique créant un ensemble de lieux supranationaux ou infranationaux où se sont développés de nouveaux mécanismes de gouvernance mettant en jeu les acteurs de la société civile, comprenant à la fois le secteur économique et le secteur civique de la vie associative.

Il est intéressant de constater l'importance de la réflexion sur cette résurgence de la catégorie de société civile, mais également de sa nouvelle existence au plan de la conscience et de la mobilisation des acteurs, aussi bien dans le contexte des sociétés de la modernité avancée que des sociétés en voie de développement. Ce qui peut surprendre, c'est que la démocratie et les formes de régulation politique ne sont pas seulement en transition dans les sociétés en développement, mais également dans les sociétés du centre.

Les sociétés africaines ne sont pas simplement aux prises avec le problème qu'a connu l'Occident de concilier puis de dépasser le couple tradition/modernité. Elles connaissent, à des degrés divers, le poids de la tradition qui emprisonne, avec plus ou moins de vigueur, les individus dans un système complexe de dettes et de créances envers leur famille et leur communauté plus ou moins élargie et les prive ainsi de

l'autonomie nécessaire à la participation démocratique. La gestion étatique en est largement compromise, faute de pouvoir appliquer, de la manière la plus neutre, les règles abstraites du fonctionnement bureaucratique. Cette absence de neutralité des institutions et les diverses formes de corruption ne dépendent pourtant pas uniquement de l'héritage ou des contraintes de la tradition. Elles sont le fait du lègue colonial d'institutions certes modernes, mais interprétées despotiquement au profit justement des Métropoles. À ce système de contraintes, s'ajoute aujourd'hui le régime des conditionnalités imposé par les Grandes Organisations Internationales qui, au prétexte d'assurer la bonne gouvernance, a disloqué les institutions étatiques, en les réduisant à leurs fonctions régaliennes



élémentaires. De manière fort paradoxale, l'individu qui avait peine à se libérer de ses attaches communautaires pour entrer dans le jeu rationnel abstrait de la politique moderne, se trouve aujourd'hui délié, en raison même de l'exclusion générée par la crise combinée de l'économie et de l'État dépourvu de ses capacités redistributrices. Tout aussi paradoxalement, l'influence de la société civile internationale, à travers ses organisations, se fait sentir dans le surgissement de nouvelles formes associatives auxquelles peuvent désormais se rallier ces individus déliés. C'est ainsi que la pratique démocratique qui semblait se heurter à des obstacles infranchissables dans les régimes despotiques et clientélistes ayant tendance à instrumentaliser les oppositions commu-

nautaristes, trouve une voie pour se développer en marge des institutions politiques apparemment modernes.

Il serait périlleux de faire un parallèle trop immédiat entre cette tendance observée dans les pays africains et ce qui se passe dans les pays occidentaux et au niveau supranational. Mais il demeure vrai que les pratiques démocratiques ont tendance à se redéfinir en marge des institutions de la démocratie représentative. On peut identifier trois parallèles entre les deux situations. D'abord, il y a une crise relative de la démocratie qui se manifeste dans la critique de l'absence de participation au processus démocratique dans les institutions représentatives et dans la difficulté de plus en plus grande de s'identifier à une communauté de citoyens définie une fois pour toutes. Ensuite, on observe consécutivement une multiplication des références identitaires renvoyant soit à des particularismes divers, soit à des formes de cosmopolitisme. Enfin, la mobilisation politique est désormais le fait des acteurs de la société civile qui renoncent à toute politique centralisée et hiérarchique et favorisent, au contraire, l'expression de revendications diverses dans un ensemble de lieux horizontaux et interreliés.

Certes, lorsque l'on parle de transition démocratique, l'on se réfère à la conversion des institutions politiques qu'on souhaiterait désormais voir s'inscrire dans le paradigme de la démocratie représentative, assurant un régime de droit et de gouvernementalité conforme aux valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité pour les citoyens. Il semble cependant que cette transition a peine à se produire, par le haut, dans le contexte des institutions étatiques héritées des colonies. Est-il possible de penser que les pratiques démocratiques s'inscrivent dans la mouvance de la société civile contribueront non seulement à accroître la participation des citoyens dans les processus de prise de décision, mais à définir les conditions de possibilité pour l'instauration par le bas d'un véritable régime démocratique ? Dans un contexte beaucoup moins dramatique, n'est-il pas possible également de penser que les institutions de la démocratie représentative des pays du centre sont dans une phase de transition vers autre chose. De nouveau, les nouvelles pratiques démocratiques inaugurées par la société civile ne pourront-elles pas servir à enrichir le processus démocratique ?

UQÀM

IE Institut d'études  
IM Internationales de Montréal  
UQÀM



## Colloque :

### Le sens des inégalités contemporaines et la question des classes sociales : Une mosaïque verticale ou horizontale ?

Colloque présenté dans le cadre du 75<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS à Trois-rivières les 7 et 8 mai 2007

Organisé par la Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie sous la responsabilité d'Éric Pineault et de Jules Duchastel.

	Lundi le 7 mai 2007	Mardi le 8 mai 2007
09h00 à 09h40	<p>Début de la première séance thématique : <i>Formes de domination</i></p> <p><b>Président-rapporteur :</b> <b>Jean-Marc LAROUCHE, UQAM</b></p> <p><b>Emmanuel RENAULT</b>, conférencier Maître de conférences à l'ENS Lettres et Sciences humaines de Lyon</p>	<p>Début de la troisième séance thématique : <i>Conjonctures et inégalités sociales</i></p> <p><b>Présidente-rapporteuse :</b> <b>Gilles GAGNÉ, Université Laval</b></p> <p><b>Éric PINEAULT</b>, conférencier CHAIRE MCD-UQAM</p>
09h40 à 10h00	Discussion	Discussion
10h00 à 10h20	<b>Sophie Natacha ROBICHAUD, Université de Montréal</b>	<b>Marc-André GAGNON, York University</b>
Pause de 10h20 à 10h40		
10h40 à 11h00	<b>Paul SABOURIN, Université de Montréal</b>	<b>Alain DENEAULT, CHAIRE MCD-UQAM</b>
11h00 à 11h20	<b>Marcelo OTERO, UQAM</b>	<b>Gérard BOISMENU, Pascale DUFOUR et Deena WHITE, Université de Montréal</b>
11h20 à 11h40	<b>Daphnée POIRIER, Université de Montréal</b>	<b>Frantz GHELLER, CHAIRE MCD-UQAM</b>
11h40 à 12h00	Discussions	Discussions
14h00 à 14h40	<p>Début de la seconde séance thématique : <i>Penser les classes sociales</i></p> <p><b>Président-rapporteur :</b> <b>Anouk BÉLANGER, UQAM</b></p> <p><b>Gilles BOURQUE</b>, conférencier, UQAM</p>	<p>PLÉNIÈRE</p> <p><b>Président :</b> <b>Jules DUCHASTEL</b>, Titulaire de la CHAIRE MCD-UQAM</p> <p>Avec la participation de : <b>Jean-Marc LAROUCHE, Anouk BÉLANGER, Gilles GAGNÉ</b></p>
14h40 à 15h00	Discussions	
15h00 à 15h20	<b>Frédéric Guillaume DUFOUR, CHAIRE MCD-UQAM</b>	
15h20 à 15h40	Pause	
15h40 à 16h00	<b>Paul LEDUC BROWN,</b> Université du Québec en Outaouais	
16h00 à 16h20	<b>Marie-Pierre BOUCHER, UQAM</b>	
16h20 à 16h40	<b>Jean-Marie LAFORTUNE, CHAIRE MCD-UQAM</b>	
16h40 à 17h00	Discussions	

## Colloque :

### Conditions de la critique – Conditions du travail anthropologique et sociologique : des terrains communs?

Colloque présenté dans le cadre du 75<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS à Trois-rivières le 9 mai 2007 sous la responsabilité de Jules Duchastel et de Paul Sabourin.

1- Anthropologie et sociologie des formes de critiques sociales : États et bilans de la critique sociale.

Florence Piron, Université Laval, Marguerite Soulière, Université de Montréal, Bénédicte Bucio, chercheuse indépendant.

2- L'esprit critique en anthropologie et en sociologie. Critique et intelligibilité du social.

Gilles Gagné, Université Laval, Paul Brochu, Université d'Edmonton, Paul Sabourin, Université de Montréal.

## Comprendre l'Afrique noire : une brève archéologie politique

par Brice Armand Davakan

Le second *Forum social mondial* qu'abrite l'Afrique, au Kenya après celui du Mali, offre l'occasion de soulever nombre de questions souvent trop troublantes pour être ouvertement posées : au plan politique, pourquoi l'Afrique, aujourd'hui pointée comme le « berceau de l'humanité », n'a-t-elle pas été en mesure de produire une culture démocratique aussi désirable que celle des Grecs ou plus près de nous, celle de la France, de l'Angleterre ou des États-Unis, et pourquoi l'Afrique peine-t-elle encore aujourd'hui à imiter ces modèles comme l'ont fait le Japon, la Corée du Sud, Taiwan et quelques États sud-américains ? Au plan socioéconomique, sur ce continent regorgeant de ressources, comment expliquer tous ces drames (SIDA, génocides, pauvreté chronique, corruption généralisée, etc.) qui font le « mal africain » ?

Des arguments contradictoires se sont affrontés jusqu'ici pour tenter de répondre à ces questions. Les thèses les plus connues sont celles de la « dépendance », postulant que ce sont les structures et institutions économiques internationales actuelles, dominées et pilotées par le capitalisme occidental, qui paralysent le développement du continent. Cependant, historiquement, aucune civilisation ne s'est épanouie par les accommodations ou la bonne volonté de ses dominateurs. Si donc la solution aux problèmes de l'Afrique ne viendra pas de l'aide et de la bonne volonté de l'occident, c'est parce que ces problèmes n'étaient fondamentalement pas dus à ces structures internationales, dont certains pays ont bien pu tirer profit. L'indigence actuelle des États africains ne s'expliquerait pas principalement par les rapports internationaux – qui sont, il faut clairement l'affirmer, des rapports de domination –, mais fondamentalement par la nature même de ces États, leurs formes d'existence et les conditions de leur création, voilà à peine un siècle. C'est dire que les « thèses de la dépendance » portent paradoxalement à une *éthique de la dépendance*, logique de déresponsabilisation, qui dérobe à l'analyse les défaillances profondes des structures sociopolitiques, mais aussi les potentiels réels des États africains. Car la dépendance elle-même n'est que le résultat de la désarticulation sociale et politique.

Ainsi, à travers l'histoire du continent, celle des interactions successives entre ses composantes anthropologiques, on peut comprendre sa dynamique sociopolitique actuelle. Vaste projet qui ne peut aucunement se réaliser dans un article introductif comme celui-ci ; mais il importe néanmoins d'entrouvrir une nouvelle approche de la question africaine, une approche médiane entre celles qui pensent que « tous les maux de l'Afrique viennent de l'extérieur », et celles qui pensent que l'Afrique est par nature vouée à la stagnation ou à l'autodestruction.

### États-nations factices

Plusieurs événements historiques ont contribué à mettre en place ce qui est aujourd'hui le « portrait » sociologique des États africains. Ceux-ci sont évidemment le produit d'un processus commencé bien avant la conquête européenne, et les représentations sociales du pouvoir politique en Afrique noire se sont sédimentées par trois périodes historiques distinctes : l'héritage de la civilisation égyptienne qui forma l'archétype du culte de la personnalité politique ; les turbulences des conquêtes musulmanes et la traite transsaharienne qui provoquèrent de profonds bouleversements culturels et politiques ainsi que d'importants déplacements et brassages

de populations ; et enfin l'esclavage outre-Atlantique et la colonisation qui vont briser et refonder au complet les structures sociales et politiques, et vont ouvrir l'Afrique à une modernisation factice.

### Contexte politique de l'Afrique précoloniale

La représentation du pouvoir royal comme étant d'origine divine était encore très répandue chez la quasi-totalité des peuples d'Afrique noire à la veille de la colonisation. Il n'y a pas eu, en Afrique, de révolution ayant décapité le roi ou créant des assemblées populaires souveraines. Le « ciel » (spiritualité) et la « terre » (politique) n'ont donc jamais connu en Afrique cette déliaison<sup>1</sup> qui libère la créativité politique. On peut, comme Toynbee (1994, p. 77), résumer en deux traits principaux le caractère de la société égyptienne pharaonique dont héritèrent les royaumes africains : l'organisation d'un gouvernement centralisé d'une part, et de l'autre le développement d'une grande spiritualité centrée sur l'au-delà, au détriment des réalisations matérielles. De nombreuses recherches confirment que la plupart des royaumes de l'antiquité africaine avaient en commun cette divination du pouvoir royal<sup>2</sup>. Caractéristique essentielle de l'Égypte pharaonique, particulièrement nette à l'Ancien Empire (2800-2300 env.) cette conception de la royauté divine présentait le chef politique comme une autorité transcendante.

Bien sûr tous les peuples du monde ont connu leur moyen-âge ou leur pré-modernité. Mais ce qui se passa en Afrique en particulier, c'est justement que rien ne se passa de particulier, du moins au plan politique et à l'échelle continentale. Les microcultures dispersées par les razzias et la chasse aux esclaves n'ont jamais connu la stabilité nécessaire à des institutions politiques durables et culturellement achevées. Quand il en fut, comme dans les cas de Sosso, de Songhaï, du Dahomey, des empires Haoussa ou du Bouganda l'absence notoire de l'écriture – pourtant inventée en Afrique – a empêché la cristallisation de la culture et des savoirs politiques. Cette absence de la culture écrite aura aussi, semble-t-il, déformé la réflexion, ce retour critique sur sa propre pensée, qui est un exercice nécessaire aux progrès politique et technologique. L'Afrique n'a donc pas connu de Socrate ou de Confucius ; mais elle n'aura pas non plus connu de Napoléon ni de Gengis Khan.

### Traite, colonisation et déstructuration politique

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, et tirant profit des expériences et structures esclavagistes bien rodées par les Arabes, l'action de la traite outre-Atlantique sera dévastatrice pour les structures politiques en Afrique noire, surtout celles des côtes atlantiques. Au plan économique – par un cercle particulièrement vicieux – du fait que l'homme noir était la seule marchandise recherchée par les Européens, les rois africains avaient de moins en moins besoin de développer la production ou la transformation d'autres biens d'échange ou d'exportation ; la raison en est que pour leur propre consommation, la fabrication d'outils ou de tissus ne se justifiait plus ; ces produits étaient fournis en échange d'esclaves. Au plan social, les bouleversements entraînés par ces « chasses à l'homme » ont donné lieu à un séisme démographique, une turbulence migrationnelle, qui fit et défit plusieurs groupes ou royaumes, assaillis de toutes parts. Arnold Toynbee dira que « dans les forêts tropicales de l'Afrique occidentale, avant que celles-ci ne soient abordées par des envahisseurs à la région, il y avait, étroitement

Brice Armand Davakan, membre de la Chaire MCD, est étudiant au doctorat en sociologie à l'UQAM et assistant de recherche pour le projet CRSH dirigé par Jules Duchastel, intitulé *Gouvernance mondiale : démocratisation ou privatisation du système international*. L'objet de sa thèse porte sur la transformation démocratique au Bénin.

1- Selon l'expression de Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*. Cette « déliaison » fut en occident, la condition du politique comme phénomène historique.

2- Sur ce sujet, on peut lire avec intérêt le second tome de l'*Histoire générale de l'Afrique*, publié par l'UNESCO, ainsi que les œuvres Cheik Anta Diop.

juxtaposées, de nombreuses langues sans rapport les unes avec les autres. La diffusion de chacune de ces langues était infime. Les habitants de deux villages qui n'étaient séparés l'un de l'autre que par quelques kilomètres pouvaient être incapables de communiquer entre eux de manière intelligible au moyen de mots. » (1994, p.43)

C'est ainsi qu'au XIXe siècle, l'insécurité était devenue totale partout en Afrique. À la fin de cette époque précoloniale, la quasi-totalité de l'Afrique au sud du Sahara était une floraison de royaumes tribaux, traversés par des guerres farouches pour le contrôle du commerce – transsaharien et transatlantique – des esclaves. Parce que l'esclave, c'était souvent « les autres », c'est-à-dire l'individu de l'« autre ethnie », les souverains avaient bonne conscience dans ce commerce sans se soucier des conséquences sur l'ensemble du continent. Mais la conséquence immédiate fut la naissance d'un profond sentiment d'insécurité face à l'altérité<sup>3</sup>, de méfiance face à l'ethnie des autres, de même qu'une dépendance croissante vis-à-vis de l'armement sophistiqué et des produits d'importation que les Africains, happés, précipités et enfoncés sans préparation dans la compétition, n'avaient plus le temps de penser à produire eux-mêmes.

Pour cela, c'est aux motifs de « pacification » du continent que les Européens décidèrent, à la fin du XIXe siècle, de légaliser ce qui était déjà une réalité : l'occupation de l'Afrique.

Comme le dira Adé Ajayi, (1997, p. 414), l'héritage des guerres, des rivalités et des inimitiés, donna lieu à autant de lézardes dans le mur au moment où l'intrus s'apprêtait à l'enfoncer. En effet, à partir des années 1870, et désormais conscients de leur capacité militaire et supériorité technologique, les Européens décidèrent de se partager l'Afrique. On considère la Conférence de Berlin (1880) comme le point de départ de cette offensive politico-militaire.

Cependant, ce que les analystes ont peu souligné jusqu'ici est que, pour que quelques milliers de colons européens, souffrant de chaleur et de malaria aient pu maintenir sous leur contrôle pendant près d'un siècle, des millions d'Africains hostiles à leur présence, il a fallu efficacement diviser pour régner. La technique, toute simple, se trouve être que les Européens, ayant vu la méfiance et parfois la haine des tribus africaines les unes pour les autres, en firent un allié précieux. Leur administration coloniale va se mettre en place en faisant diriger certains groupes ethniques par leurs anciens ennemis, en détruisant la légitimité des pouvoirs traditionnels, notamment en se présentant comme la source unique de légalité. Les conséquences de ce processus bien illustré dans les analyses de John Iliffe (1997) et de Jean-Loup Amselle (1999), sont aujourd'hui très lisibles dans le génocide rwandais.

#### **Du nationalisme anticolonial au « nationisme » postcolonial**

Le premier projet d'État-nation moderne en Afrique tropicale naquit lorsque des jeunes Nigériens créèrent en 1936, le *Nigeria Youth Movement*, qui visait une complète autonomie de leur colonie au sein de l'Empire britannique, ainsi que « le développement d'une nation unie à partir du conglomérat de peuples qui vivent au Nigeria. » Il ne s'agissait plus simplement de s'opposer au contrôle européen ; il s'agissait maintenant de créer des États-nations, comme ceux d'Europe et d'Amérique. Or, ces nationalistes sans nations<sup>4</sup> « devraient non seulement s'assurer le contrôle du pouvoir, mais faire du peuple une nation – tâche exceptionnellement difficile en Afrique, car il était rare qu'y existe ce qui est d'habitude la base, à savoir une langue commune. » (Iliffe, 1997, p. 332).

John Iliffe expliqua comment, en Afrique occidentale française ou britannique, les élites politiques réduisant leurs perspectives, passèrent d'un point de vue racial à un point de vue nationaliste, et cherchèrent à convaincre les populations – préoccupées par des problèmes locaux très concrets et limités au groupe ethnique –, que leurs aspirations seraient satisfaites au mieux s'ils soutenaient des partis nationalistes. Ainsi, instrumental et stratégique, ce « nationisme » naquit à une époque, dans un environnement et pour des raisons qui sont aujourd'hui moins défendables. Dans les conditions postcoloniales, et soucieux de s'affirmer sur le plan international, ces élites africaines n'avaient pas voulu déconsidérer leurs pays par des querelles tribales. La négation des ethnies ou la répression de leur expression politique leur apparut comme un raccourci vers la modernité, alors comprise – par mimétisme – comme la transposition en Afrique des institutions politiques européennes.

Au total, l'Afrique au sud du Sahara est restée traumatisée par son histoire chaotique. Les identités culturelles prémodernes refoulées – mais pas transformées – hors de la conscience nationale se frayent alors un chemin vers le socio-économique d'où elles peuvent gravement vicier la pratique politique, par exemple sous la forme – bien connue – du clientélisme ethnique ou du népotisme. Le continent cherche encore les moyens d'ouvrir les consciences nationales à la réalité des sentiments d'appartenance, et de normaliser dans un cadre démocratique, les représentations locales du politique. Les identités, définies par des marqueurs religieux et linguistiques, s'y laissent mal dépasser par une citoyenneté liée à l'unification territoriale et politique opérée par le colonisateur, et qui n'était en rien une réponse à des demandes locales : « le dépassement des solidarités ethniques ou des communautés par la citoyenneté ne s'improvise pas », dira D. Schnapper (1994, p. 103).

#### **Références :**

- ADÉ AJAYI, J. F. (dir. publ.). 1997. *L'Afrique au XIXe siècle jusque vers les années 1880*. T. 6 de *Histoire générale de l'Afrique*. Paris : UNESCO, 447 p.
- AMSELLE, Jean-Loup, Eliika M'Bokolo (dirs.), (1999) *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique* La Découverte, 225 p.
- BEAUCHAMP, Claude. (dir.).1997. *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*. Coll. « logiques sociales ». Montréal : L'Harmattan. 363 p.
- BAYART, Jean-François, Stephen Ellis et Béatrice Hibou. 1997. *La criminalisation de l'État en Afrique*. Bruxelles : Éditions Complexe. 167 p.
- CORNEVIN, Robert et Marianne. 1964. *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*. Paris : Payot, 423 p.
- GOUDJO, Raymond Bernard N.-M. 1997. *La liberté en démocratie : l'éthique sociale et la réalité politique en Afrique*. Frankfurt : Peter Lang Publications Universitaires Européennes, 275 p.
- ILLIFFE, John. 1997. *Les Africains : histoire d'un continent*. [trad. fr. de *Africans : the History of a Continent*, CUP : Cambridge, 1995]. s.l. : Flammarion, 459 p.
- LONSDALE, John. 1996. « Ethnicité, morale et tribalisme politique », dans *Politique Africaine* N°61 (Mars 1996). Besoin d'État. pp. 98-115
- MBONIMPA, Melchior. 1994. *Ethnicité et démocratie en Afrique : L'homme tribal contre l'homme citoyen ?* Paris : L'Harmattan. 128 p.
- NDIAYE, M. Abdoulaye; Sy, A. Amadou. 2000. *Africanisme et théorie du projet social*. L'harmattan, Paris, Coll. Sociétés africaines et diaspora, 320 pages
- SCHNAPPER, Dominique. 1994. *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de la nation*, Paris : Gallimard. 228 p.
- TOYNBEE, Arnold. 1994. *La grande aventure de l'humanité*. Paris : Éditions Payot et Rivages, 563 p.

3- Là dessus, lire Robert Cornevin, 1964 (p. 220) référé en fin d'article.

4- Si ces « Nations » existent bel et bien, elles ne correspondaient qu'à chacune des dizaines de groupes ethniques réunis sous le joug colonial.

## La République bolivarienne du Venezuela : un modèle de démocratie

Déclaration d'observateurs canadiens de l'élection présidentielle

**Clotilde Bertrand (PAJU), Catherine Binette (Alternatives), Raphaël Canet (UQAM), Thomas Chiasson-LeBel (Alternatives), Rosario Marchese (NPD).**

Compte tenu de la figure charismatique de son président et des positions politiques nationales et internationales qu'il défend, le Venezuela a été soumis à une attention très particulière de la part de la communauté internationale lors du scrutin présidentiel du 3 décembre dernier. Figure de proue d'un vaste mouvement de transformation sociale qui se développe à l'échelle continentale, le gouvernement bolivarien d'Hugo Chávez fait l'objet de nombreuses controverses et doit sans cesse témoigner de sa légitimité, bien qu'il ait remporté dix scrutins consécutifs en huit ans années au pouvoir. Ces élections présidentielles constituaient donc un test crucial pour la vie politique vénézuélienne et l'avenir de la Révolution bolivarienne. D'une part, parce qu'il s'agissait de la mise aux voix de Chávez lui-même et, d'autre part, parce que l'opposition était parvenue à présenter un candidat unique qui fut capable de coaliser le mécontentement vénézuélien vis-à-vis de l'option politique et de la personnalité du président actuel.

Nous faisons partie d'une délégation d'observateurs internationaux de 400 personnes issues de 96 pays qui, sur l'invitation du Conseil national électoral du Venezuela (CNE), avait pour mandat d'évaluer et de constater, de manière impartiale et indépendante, la justice, l'équité et la transparence des élections. Nos observations, dont nous livrons ici quelques résultats, n'ont porté que sur les élections, et non sur la campagne électorale dans son ensemble (un rapport plus complet est disponible sur le site [www.alternatives.ca](http://www.alternatives.ca)).

### Nouvelles technologies et démocratie

Le système de vote vénézuélien est désormais quasi totalement automatisé. Plus de 30 000 machines à voter de la compagnie *Smartmatic* ont été distribuées, équipant ainsi plus de 96% des bureaux de vote. Malgré les critiques souvent répétées contre ce mode de votation informatisé, nous pouvons affirmer que nous avons assisté à un processus fiable et inclusif. La fiabilité de ce scrutin automatisé fut garantie, en amont par une série de vérification du système par tous les partis, durant le processus grâce à de multiples modalités de contrôle appliquées de façon stricte à la fois pour l'identification des votants et l'expression du suffrage, et en aval par les audits des différents moyens de compilation des résultats. Le caractère inclusif de cet exercice démocratique s'est manifesté à la fois par l'actualisation et l'élargissement du registre électoral à de nombreux citoyens autrefois

exclus, et par le faible taux d'abstention, qui fut de l'ordre de 25 % (il oscille entre 35% et 40% pour un scrutin de cette importance au Canada). Ce taux révèle certes un engouement de la population pour ce processus démocratique, mais aussi une claire volonté de la part des deux principales coalitions politiques (l'opposition menée par Manuel Rosales et les boliviariens de Chávez) de s'en remettre à ce mode d'expression de la souveraineté populaire pour légitimer leur pouvoir. Celles-ci ont d'ailleurs fait des appels répétés à la participation et multiplié les déclarations de confiance envers le système électoral, avant et après le scrutin.

### Un exemple à suivre

L'esprit du scrutin du 3 décembre fut celui d'une grande fête de la démocratie. Approximativement, 11 millions et demi de personnes ont pris part au vote et le fruit de nos observations nous permet d'affirmer que cette élection présidentielle s'est déroulée dans le respect général des normes établies par le CNE, de manière transparente et démocratique. D'ailleurs, rappelons-le, le principal candidat de l'opposition, Manuel Rosales, a reconnu publiquement sa défaite, conférant ainsi une légitimité supplémentaire au processus. Hugo Chávez a été déclaré vainqueur des élections présidentielles par le CNE le 5 décembre 2006 par 7 161 637 votes représentant 62,89 % des suffrages exprimés, contre 36,85% pour son opposant. Le président s'est vu créditer lors de ce scrutin du nombre absolu de vote le plus important de son histoire électorale. Chavez sort donc, sans contredit, renforcé de cet exercice démocratique. L'intégrité du processus électoral, rendu possible par l'utilisation généralisée d'une technologie novatrice et efficace, nous permet ainsi d'affirmer que nous avons bel et bien assisté ce 3 décembre dernier à la manifestation claire, sans entraves ni manipulations d'une décision souveraine et démocratique, du choix d'un peuple.

Certes, le fort antagonisme idéologique qui traverse la société vénézuélienne, alimenté par la figure passionnée de son président, va continuer à nourrir toutes sortes de spéculations et de rumeurs non fondées sur le processus électoral de ce pays. Il ne peut en être autrement, c'est cela aussi la politique. Nous tenons cependant à affirmer, sur la foi de nos observations, que le modèle électoral vénézuélien s'est avéré être un exemple de transparence et de démocratie qui aurait avantage à être étudié et appliqué ailleurs dans les Amériques.

Les auteurs de cet article ont participé en tant qu'observateur aux élections présidentielles au Venezuela le 5 décembre 2006. Raphaël Canet, chercheur associé à la Chaire MCD, a fait partie de cette délégation

### Atelier d'été en analyse de texte assistée par ordinateur :

Initiation aux logiciels et aux méthodes d'analyse de discours, À l'Université du Québec à Montréal – Fin août 2007

Pour la quatrième année consécutive la Chaire MCD organise un atelier d'été d'une durée de deux semaines qui vise à former des étudiants, professeurs et chercheurs à l'analyse de texte assistée par ordinateur (ATO).

Pour recevoir de l'information, communiquez avec Pierre-Paul St-Onge à [chaire.mcd@uqam.ca](mailto:chaire.mcd@uqam.ca) ou par téléphone au 987-3000 poste 4897



## La lutte altermondialiste contre l'OMC et ses succédanés

Portrait d'un mouvement optimiste au Forum social mondial de Nairobi, *Par René Audet*

René Audet, membre de la Chaire MCD et du collectif AlterUQAM, est étudiant au doctorat en sociologie à l'UQAM et assistant de recherche pour le projet CRSH dirigé par Jules Duchastel, intitulé *Gouvernance mondiale : démocratisation ou privatisation du système international*. Il a participé en janvier dernier au Forum social mondial de Nairobi.

Il y a exactement une année, le mouvement anti-OMC se remettait péniblement de « la lutte de tranchées » qui s'était terminée par l'arrestation d'environ 900 manifestants dans les rues de Hong Kong à l'occasion de la *Sixième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce*<sup>1</sup>. Ce revers avait d'ailleurs été aggravé par l'adoption d'une Déclaration ministérielle qui épargnait à l'OMC la disgrâce globale de s'être de nouveau prouvée inefficace. Lors du *Forum social mondial polycentrique de Caracas*, la nervosité était donc palpable au sein du mouvement. Or, en 2007 à Nairobi, l'ambiance respirait plutôt le soulagement.

Ce qui ne veut pas dire que ce mouvement est enivré. Le contexte apporté par les difficultés de l'OMC et par les efforts renouvelés des grandes puissances de mettre en œuvre leur « agenda corporatiste » n'est pas exempt de nouveaux défis, et le mouvement en est conscient. Nous présentons ici un portrait de ces défis tels que le mouvement contre la libéralisation les a formulés lors de multiples activités tenues au sein du *Septième Forum social mondial*, à Nairobi du 20 au 25 janvier 2007.

### Que penser de l'OMC en pièces ?

La réflexion altermondialiste sur le libre-échange prend évidemment acte d'une nouvelle donnée que le mouvement a lui-même contribué à forger : l'immobilisation de l'OMC depuis juillet 2006. À Nairobi, les plus optimistes – ou les moins informés – ont exalté cette apparente victoire du mouvement altermondialiste sur l'agenda corporatiste du Nord, heureux d'avoir « mis en pièces » l'organisation honnie. La tendance parmi les *think-thank* de gauche et les réseaux anti-libéralisation est toutefois plus prudente, voire plus éclairée.

Il fut premièrement souligné que l'on peut toujours douter de la véritable mort de l'OMC. Le *Washington Trade Daily* faisait d'ailleurs état le 30 janvier dernier des développements effectués lors du *Forum économique mondial de Davos*, lesquels pointent vers une nouvelle base de consensus entre les membres du *Quads* (États-Unis, Commission Européenne, Brésil, Inde)<sup>2</sup>. Selon l'hypothèse en question, les États-Unis plafonneraient leurs subventions à l'agriculture à 15 milliards USD, l'Europe répondrait à l'exigence du G20 de réduire ses lignes tarifaires de 54% dans ce même secteur, alors que les pays en développement (PED) porteraient à 15 le coefficient de réduction des lignes tarifaires sur les produits non issus de l'agriculture, ce qui est toutefois contraire à leur propre vision des choses<sup>3</sup>. Ainsi, cette « base de consensus » reste pour l'instant partagée seulement par une poignée de pays puissants et n'est pas tout à fait recevable pour les groupes représentant le Sud marginalisé.

Le G33, par exemple, réaffirmait dans sa déclaration de presse que rien ne sera acceptable si la priorité du développement – entendre la nécessité d'assurer aux PED des mécanismes de sauvegarde les mettant à l'abri d'une libéralisation trop poussée – n'est pas au centre de l'entente finale<sup>4</sup>. Le redémarrage de l'OMC est donc loin d'être chose faite, mais il convient selon les activistes du FSM de continuer d'appliquer la pression et d'appuyer les pays du G33 et des autres groupes qui résistent à « l'agenda corporatiste du Nord ».

Or, il est une deuxième raison, selon les mêmes protagonistes, pour s'abstenir de crier victoire face à la libéralisation et à l'intégration des marchés. C'est que ce fameux agenda corporatiste du Nord est loin d'avoir été stoppé par l'immobilisation de l'OMC. Si l'OMC est « en pièces », disaient-ils, ce sont maintenant les pièces qui, de manières séparées et parallèles, ont une vie propre. Ces pièces, ce sont les accords bilatéraux et régionaux que les États-Unis et l'Europe (ou même la Chine) négocient avec les pays en développement. Le défi ici n'est pas tant de mobiliser les populations et les sociétés civiles du Sud contre ces accords, mais de simplement avoir accès au contenu des textes en négociation. À travers le monde, les exemples fusent où les textes sont tenus secrets, ce qui rend évidemment le travail des groupes de pression plus difficile. Ce fût le cas d'un projet d'accord – amplement cité comme modèle lors des nombreuses activités sur le libre commerce – entre les États-Unis et la Thaïlande qui a finalement échoué à force de manifestations et de mobilisations de la société civile<sup>5</sup>.

Le bilatéralisme et le régionalisme constituent donc les objets d'étude les plus pressants et les plus difficiles pour les organisations luttant contre le libre-échange. Mis à part l'accès à l'information, il s'agit maintenant de comprendre la structure de ces accords et de dégager le ou les modèles qui semblent s'imposer. L'exemple de la Thaïlande laisse notamment paraître que les États-Unis veulent approfondir les règles sur la propriété intellectuelle telles qu'elles se présentent déjà dans les accords de l'OMC (ADPIC), et qu'ils incluent dans les accords bilatéraux des clauses sur les secteurs de négociation qui posent problème à l'OMC, comme les services et les investissements.

Du côté de l'Europe, le contexte géographique du forum a mené le mouvement à se pencher sur les Accords de partenariat économique (APE) que l'Europe négocie actuellement avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) sous les auspices d'un cycle de négociation lancé à Cotonou en 2002. Le langage du partenariat utilisé ici est caractéristique de l'approche européenne, mais il y a de bonnes raisons, selon les groupes anti-libéralisation, de

1- Pour un récit des événements, René Audet, « Les paysans coréens et la société civile radicale pour l'abolition de l'OMC. Récit des événements non officiels de la ministérielle de Hong Kong », dans *Bulletin MCD*. En ligne : [www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)

2- *Washington Trade Daily*, *Expanding the Consensus ?*, 30 janvier 2007.

3- Ce coefficient servira à calculer la proportion finale de réduction des lignes tarifaires de chaque pays lorsqu'inséré dans la dite 'formule suisse' qui fût choisie comme base de négociation dans la *Déclaration ministérielle de Hong Kong*. Pour une meilleure compréhension des enjeux et du langage technique des négociations, voir René Audet, « L'OMC immobilisée contre les piliers de l'agriculture. Analyse des adversités et des solidarités à la ministérielle de Genève », *Chronique de la Chaire MCD*, 31 juillet 2006. En ligne : [www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)

4- G33, *G33 Ministerial Press Statement*, 26 janvier 2007. En ligne : [www.ourworldisnotforsale.org/](http://www.ourworldisnotforsale.org/)

5- Voir FTA Watch, *Open Letter from Civil Society on the Free Trade Agreement Negotiations between Thailand and the United States of America*, avril 2005, En ligne : [www.ftawatch.org/en/stoptfa.shtml](http://www.ftawatch.org/en/stoptfa.shtml)

craindre que l'impact final ne soit le recul des privilèges commerciaux que l'Europe accordait depuis toujours à ses anciennes colonies, ainsi que l'obtention d'une dynamique de compétition entre les pays ACP pour l'accès au marché européen.

Enfin, autant le bilatéralisme américain que le régionalisme européen apparaissent comme des extensions des accords de l'OMC : il s'agit, dans le cas des APE, d'une tentative de se conformer aux accords déjà adoptés à l'OMC, et, dans le cas du bilatéralisme américain, d'un renforcement de ce cadre réglementaire par le biais d'accords du type « OMC+ ». Dans ce contexte, si l'on veut malgré tout soutenir que l'OMC « est en pièces », il faut alors ajouter que les pièces sont loin d'être inoffensives.

### Résistance et alternatives

Les nouveaux défis de la résistance ne semblent toutefois pas trop affecter le moral du mouvement contre la libéralisation. On pouvait au contraire, lors de ce forum, sentir un certain optimisme. Il faut dire que les victoires récentes de cette résistance (ou du moins celles qu'elle s'approprie) indiquent la voie à suivre pour faire échouer les sommets en haut lieu et les négociations barricadées : la mobilisation physique, sur les lieux mêmes de l'action. Seule cette stratégie permet de mettre efficacement les gouvernements collaborateurs du Sud face aux revendications et à la résistance des populations du Sud. La politique électoraliste, selon cette logique, fera le reste. Avec l'immobilisation de l'OMC et la prise du pouvoir de nouveaux gouvernements de gauche en Amérique Latine, la mémoire des résistances de Cancun (2003), de Mar del Plata (2005) et de la Thaïlande (2005) fut donc célébrée avec d'autant plus d'énergie cette année.

De plus, le sentiment que les alternatives aux accords de libre-échange sont existantes et qu'il ne s'agit que de les mettre en pratique est plus que jamais palpable. La clé, pour la plupart des intervenants sur la question, est la multiplication des initiatives à la fois au niveau des gouvernements et au niveau de la société civile. Au FSM, l'icône des alternatives gouvernementales est sans aucun doute l'*Alternative Bolivarienne pour les Amériques* (ALBA) mise de l'avant par le gouvernement Chavez. L'idée forte de l'ALBA est qu'un accord commercial peut servir à l'émancipation sociale et économique des peuples au lieu de prôner à tout prix la libéralisation et l'intégration des économies. Si l'ALBA constitue bel et bien un accord commercial, elle n'est pas moins un accord de coopération et de solidarité dans les domaines de l'éducation, de la santé, etc.

D'autre part, les altermondialistes du FSM préconisent des solutions commerciales de nature non gouvernementales pour pallier les écueils du libre-échange. L'exemple du commerce équitable est sans doute le plus souvent cité, mais on remarque que le mouvement prend simultanément ses distances face à la définition spécifique et limitée que les organisations internationales non gouvernementales (*Fairtrade Labelling Organization, International Fair Trade Association, etc.*) lui ont donnée depuis une quinzaine d'années. En outre, le terme de « commerce équitable » semble dorénavant référer à toute entreprise de commerce participant à la construction d'une nouvelle *solidarity based economy* marquée par une compréhension novatrice et humaniste de l'échange comme moyen de développement et non comme fin en soi.

Dans le même sens, les nombreux panels d'activistes sur les questions de commerce ont tous souligné l'importance de considérer l'ensemble des paramètres économiques dans l'élaboration des politiques ou des stratégies commerciales. On pourrait dire, pour paraphraser Karl Polanyi de manière un peu ironique, que c'est dorénavant le commerce lui-même qu'il faut réencaster dans l'économie. C'est-à-dire qu'il est nécessaire de tenir compte des facteurs de production, de consommation, de souveraineté alimentaire, etc., dans l'élaboration des politiques commerciales, au lieu de s'en remettre uniquement à l'orthodoxie de l'intégration des marchés qui sous-tend à la fois le programme de l'OMC et ses succédanés bilatéraux et régionaux.

### La controversée présence chinoise au FSM

Dans un tout autre ordre d'idée, il y a des événements et des situations que seul un forum social est capable de produire. L'une de ces situations s'est présentée dans un atelier sur « les opportunités et les défis » de la coopération entre la Chine et l'Afrique organisé par un groupe nommé *China NGO Network for International Exchanges*. Les pamphlets promotionnels de ce réseau, imprimés à l'encre couleur sur des cartons plastifiés, montraient non pas des manifestants en colère ou des paysans au champ comme c'est la coutume parmi les groupes du forum, mais plutôt des dignitaires en complet-cravate se serrant la poigne ou se dressant en rangés pour une photo protocolaire.

### un accord commercial peut servir à l'émancipation sociale et économique des peuples au lieu de prôner à tout prix la libéralisation et l'intégration des économies

Malgré l'étrangeté de l'idée, « l'ouverture d'esprit légendaire » du forum s'est d'abord manifestée par une écoute respectueuse de la panéliste chinoise qui décrivait les bienfaits des investissements chinois en Afrique, et ensuite de l'économiste kenyan qui s'est permis d'en souligner les problèmes (ou plutôt les « défis »). Bien que la méfiance à l'égard de cette ONG chinoise fût de plus en plus tangible dans la salle, la retenue continuait de régner. Ceci jusqu'à ce que la question de l'implication de la Chine dans le conflit au Soudan soit soulevée (la Chine est accusée de vendre des armes au Soudan), et que la réponse du directeur de l'ONG se fasse entendre : « si le peuple du Soudan peut se développer grâce à la vente de son pétrole, il s'agit d'une relation bénéfique! ». C'est alors que s'est amorcée une révolte au sein même de l'atelier. Après quelques secondes, le panel avait perdu le contrôle de tous les micros et c'est la salle qui dirigeait le débat, ou plutôt l'assaut.

La présence chinoise au FSM était étonnement importante cette année au forum, et il est évident que cela a parfois dérangé. Le problème n'est pas la culture politique différente des chinois, qui a somme toute sa place parmi la diversité du forum, mais plutôt le soupçon généralisé – et souvent justifié – que les ONG chinoises pouvant se permettre de participer au forum ne sont pas celles qui luttent dans l'esprit de la *Charte du Forum social mondial*, mais plutôt celles contrôlées par le gouvernement. Le principe huit de la Charte, qui précise le caractère non gouvernemental et non partisan du forum, tient à cœur aux participants qui, par ailleurs, ne sont pas dupes. Cette « ONG » l'aura appris à ses dépens.

## Après le retour de la gauche : un nouveau modèle de développement pour l'Amérique latine ? *Par Jorge Lazo-Civdanes*

Jorge Lazo-Civdanes est stagiaire postdoctoral à la Chaire MCD et chargé de cours au département de sociologie. Il a donné une conférence en décembre dernier dans le cadre des activités de la Chaire MCD.

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix la région latino-américaine vit d'importants changements. Un nombre substantiel de pays a vu l'arrivée au pouvoir de gouvernements de gauche pendant que le modèle économique dominant depuis plusieurs années a été progressivement remis en question. Autrefois hégémoniques, le discours néolibéral et l'économie de marché sont de plus en plus contestés en tant que modèle de développement pour la région, et leur légitimité aux yeux d'une grande partie des électeurs latino-américains est quasiment nulle. En fait, beaucoup de candidats de gauche ont été élus sur la base d'un discours électoral axé sur la nécessité urgente de mettre en place un modèle de société où la justice sociale et l'équité entre riches et pauvres seront prioritaires, ce qui leur a assuré un indéniable succès électoral.

Après l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chávez au Venezuela en 1998 (réélu en 2006), nombreux candidats de gauche ont successivement remporté des élections présidentielles, notamment au Brésil (Luiz Inácio « Lula » da Silva en 2002 ; réélu en 2006), Équateur (Lucio Gutiérrez en 2002 et Rafael Correa en 2006), Chili (Ricardo Lagos en 1999 et Michelle Bachelet en 2006), Argentine (Néstor Kirchner en 2003), Uruguay (Tabaré Vázquez en 2004), Panama

### la plupart des gouvernements de gauche latino-américains ont poursuivi les efforts précédents pour maintenir sous strict contrôle l'inflation

(Martín Torrijos en 2004), Bolivie (Evo Morales en 2005), Pérou (Alán García en 2006) et Nicaragua (Daniel Ortega en 2006). Les différences dans leurs trajectoires politiques sont indéniables (quelques-uns appartenant aux partis politiques historiques et d'autres représentant un outsider), leurs campagnes électorales convergèrent toutefois vers une critique féroce des réformes structurelles dites néolibérales. « Le néolibéralisme sauvage n'a pas de sensibilité pour le peuple », proclame Chávez, et ajoute qu'« il est la voie vers l'enfer ». « Le néolibéralisme est une idéologie dégradante qui consolide l'exclusion et l'inégalité », dénonce Lagos alors que Lula soutient que « le néolibéralisme est un modèle épuisé qui n'a pas généré de la croissance, mais de la stagnation, le chômage et la faim. »

La polémique est bien connue. Ce « virement à gauche » au Sud du continent soulève encore une énorme controverse entre spécialistes et observateurs de la politique latino-américaine à propos de la nature de ce phénomène. Si, au début, ce changement politique signifiait la possibilité de voir arriver sur le continent un autre modèle de développement économique<sup>1</sup>, aujourd'hui la certitude d'être face à un contexte de mutations sociales et économiques profondes est de plus en plus contestée par l'étude des stratégies économiques suivies par plusieurs de ces gouvernements. Il faut alors se demander jusqu'à quel point les bases de la politique économique de la gauche latino-américaine

s'écartent-elles de celles du modèle néolibéral ?

Comme programme économique, le néolibéralisme trouve sa synthèse dans le dit Consensus de Washington. En 1990, lors d'une réunion à Washington, les ministres et analystes de nombreux pays d'Amérique latine se sont entendus sur le fait que le libre marché serait le modèle le plus adéquat pour reprendre la croissance économique. Cette stratégie comporte dix points : 1) éliminer les obstacles à l'investissement direct étranger, 2) privatiser des entreprises de l'État liées à la production, 3) recomposer les priorités budgétaires, 4) le respect des droits de propriété, 5) la discipline fiscale, 6) la libéralisation du commerce, 7) la libéralisation des taux d'intérêt, 8) la réforme du système d'imposition, 9) l'adoption d'un taux de change compétitif et 10) l'élimination d'obstacles à l'entrée et à la sortie des marchandises.

Prenons quelques exemples à partir de quatre des dix prescriptions du Consensus de Washington, à savoir : la promotion de la discipline fiscale, la libéralisation du commerce, l'ouverture à la réception d'investissement étranger et la privatisation ou la nationalisation des secteurs liés à la production. Du point de vue de la discipline fiscale, au cours des dernières années la plupart des gouvernements de gauche latino-américains ont poursuivi les efforts précédents pour maintenir sous strict contrôle l'inflation (en dépit, par exemple, de la tentation de faire appel à une utilisation massive des dépenses publiques pour stimuler la consommation et la croissance). Les pays sud-américains montrent un indice d'inflation en dessous de 10% sauf le Venezuela, où l'inflation est une des plus hautes du continent (près de 20% en 2006). Pareillement, rien ne porte à croire que l'arrivée au pouvoir de la gauche ait représenté une menace pour les investisseurs internationaux. Dans le cas de l'Argentine, du Brésil et du Chili, au contraire, la réception d'investissement direct étranger est plus élevée que la moyenne latino-américaine<sup>2</sup>.

Ces trois derniers pays ont, d'autre part, poursuivi une intégration commerciale majeure avec le marché international. Le cas du Chili est significatif : depuis l'année 2000, il a signé plus d'accords de libre échange que n'importe quel pays de la région, y compris des accords avec deux géants commerciaux (États-Unis et Chine). L'Amérique latine, dans son ensemble, a vu une augmentation continue de son commerce international : en 1990 la région commercialisait 32 % de produit interne brut (PIB), puis 35 % en 2000 et 45 % en 2003. Les importations et exportations de l'Argentine, par exemple, représentaient 15 % de son PIB en 1990 ; dix ans plus tard elles sont passées à 22 % (et à 39 % en 2003). Les parcours du Brésil et du Chili dans la matière se présentent de façon tout à fait similaire : de 23 % et 63 % du PIB respectivement (2000) ils sont passés à 30 % et 69 % respectivement (2003). Bref, l'avènement de ces gouvernements de gauche n'a pas porté un impact négatif sur le commerce et l'intégration aux marchés internationaux.

1- Le concept de développement suggère plusieurs connotations : développement social, développement politique, développement humain et développement économique. Ce dernier renvoie à l'ensemble des changements sociaux associés au progrès social (satisfactions de besoins basiques et distribution du revenu) et économique (augmentation de productivité, élévation du PIB, etc.) des pays en voie de développement. Évidemment, la croissance économique et le développement ne sont pas des notions équivalentes, mais la première est une composante indispensable de la deuxième.

2- Bien que cela ait été le cas du Venezuela jusqu'en 2006, dernièrement le gouvernement de Hugo Chávez a annoncé son intention d'acheter des entreprises de services publics ayant été privatisées auparavant.

Pour conclure, il faudrait aussi indiquer que l'arrivée de la gauche au pouvoir n'a pas renversé le processus de privatisation accompli pendant les années d'hégémonie néolibérale. En outre, il n'existe aucun élément solide permettant d'affirmer que dans l'avenir ces gouvernements entreprendront des nationalisations massives ou mettront sous contrôle de l'État de façon monopoliste un ou plusieurs secteurs aux mains du privé (la Bolivie et le Venezuela pourraient plus tard devenir des exceptions dans l'ensemble de pays sud-américains). Alors, si les bases de la politique économique de la gauche latino-américaine ne s'écartent pas de celles du modèle du Consensus de Washington, comment peut-on l'expliquer ?

Pour y répondre, deux hypothèses s'avèrent plausibles. Peut-être l'adoption d'un modèle alternatif n'est toujours pas une priorité stratégique pour les gouvernements de gauche latino-américain : c'est-à-dire, qu'au-delà d'une

rhétorique féroce contre le néolibéralisme, ils n'ont vraiment pas intérêt à susciter un changement majeur. Mais il est aussi possible qu'il soit trop coûteux (économiquement) de s'embarquer dans un modèle alternatif à contre-courant des pressions de la mondialisation. Comme le démontre plusieurs études empiriques, « les pays en développement qui ont vu augmenter la part du commerce dans leur PIB ces 20 dernières années ont connu une accélération de leur taux de croissance, tandis que les pays en développement dont ce ratio a baissé ont connu un déclin ». En fait, « la plupart des économistes s'accordent sur le fait que la libéralisation progressive du commerce international et la globalisation des marchés financiers tendent à développer la croissance ». De ce point de vue, « la globalisation semble donc avoir non seulement stimulé la croissance des pays qui y ont participé, mais également augmenté les inégalités entre les pays qui ont libéralisé leurs échanges et ceux qui ont suivi des politiques d'autarcie<sup>3</sup> ».

3- Borghesi, Simone et Vercelli, Alessandro, « Globalisation, pauvreté et développement durable » dans Dubois, Jean-Luc [et al.], *Pauvreté et développement socialement durable*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2003.

## Les relations sociales de propriété et l'émergence du nationalisme : un débat à refaire, *Par Frédéric Guillaume Dufour*

Les théories des relations internationales (RI) ont souvent sous-estimé le défi que représente la reconstruction herméneutique de l'émergence du nationalisme comme forme de subjectivité politique. Les théories du nationalisme se sont peu intéressées aux processus inter-nationaux comme dimension constitutive de leur problématique. En plein débat sur le nationalisme, sur le post-nationalisme et sur leur rôle dans les formes émergentes de gouvernances régionale et globale, il n'est pas certain que nous soyons parfaitement en mesure de comprendre la nature du patient que l'on cherche à diagnostiquer.

Le champ des relations internationales s'est longtemps confiné à l'étude des États-nations laissant dans la marge celle du nationalisme. Certaines approches historiques des RI ont souligné le caractère nouveau de l'État national. Moins nombreux sont celles qui ont tenté de capturer les conditions sociales de possibilité du nationalisme. Les études comparées du nationalisme se sont concentrées sur les processus endogènes favorisant l'émergence du nationalisme ; ce faisant, elles ont soit épuré l'international de leur axiomatique, soit procédé à une classification idéal-type des nationalismes qui tend à traiter l'international comme une variable résiduelle. En somme, la sociologie comparée du nationalisme tend à sous-estimer ce que Benno Teschke qualifie de « rôle constitutif de l'international dans le développement historique ».

Les débats entre les théories primordialistes et modernistes du nationalisme et entre les théories constructivistes et essentialistes de la nation ont mené à un scepticisme croissant au sein des théories du nationalisme. Un déferlement d'analyses empiriques et d'arguments théoriques ont mené à la conclusion que pour l'étude du nationalisme « la difficulté résidait dans le concept de nation lui-même » (Mayall). Avec la fin de la Guerre Froide, la résurgence d'émeutes raciales aux États-Unis, l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, le génocide au Rwanda, la formation de blocs régionaux et le spectre de l'anglobalisation, les investisseurs politiques et académiques dans la notion d'« identité » ont eu un énorme retour sur investissement. En plus de mettre sous le projecteur les groupes dont la spécificité était noyée dans la nation, cette littérature a souligné l'effort pharaonique mobilisé afin de produire et de reproduire une image cohérente de la nation à travers un vaste répertoire de politiques publiques. La faiblesse de cette littérature cependant est d'avoir moins problématisées les conditions de possibilité macro-historique

de son objet d'étude pour se concentrer sur des échelles méso (entre les groupes) et micro (entre les individus). Pour cette raison, les relations macro-sociologiques entre l'émergence du capitalisme, celle du nationalisme et la géopolitique moderne restent obscures.

Dans le contexte d'une renaissance de la sociologie historique de l'international, l'analyse de ces relations est importante pour comprendre la genèse sociale et internationale des communautés imaginées que sont les nations. Des développements parallèles de la théorie des RI et de la sociologie politique du nationalisme fournissent un nouveau terrain pour aborder cette problématique. Pendant que des développements en sociologie du nationalisme questionnaient l'utilisation du concept de nation comme catégorie d'analyse, des développements en relations internationales mettaient à mal la conception réaliste de la souveraineté moderne et l'interprétation dominante des Traités de Westphalie et d'Utrecht au sein de la géopolitique moderne, notamment en questionnant la relation entre la souveraineté moderne et les relations sociales capitalistes. Ces développements permettent d'explorer les liens entre les relations sociales de propriété, le nationalisme et la géopolitique moderne.

En inscrivant mon propos au sein de ces développements théoriques, je soutiens que les tentatives de comprendre le sens historique du nationalisme, en abstraction du processus historique de développement inégal des relations sociales de propriétés capitalistes et de la crise de l'État absolutiste français, échouent à saisir l'origine sociale et la métamorphose constante du nationalisme dans le monde moderne. Mes recherches explorent cet argument en trois temps. (1) Je questionne le portrait du nationalisme dans les théories des relations internationales. (2) Je présente un aperçu de la théorie des relations sociales de propriété à la sociologie historique et les raisons pour lesquelles elle offre une alternative aux théories traditionnelles du nationalisme et de la modernité. (3) Puis, je reconstruis les conditions sociales d'émergence du nationalisme comme une pratique sociale héritée des relations sociales absolutistes en France et capitaliste en Angleterre et médiatisées par des relations géopolitiques spécifiques qui allaient être le terroir du développement des pratiques nationalistes modernes.

Frédéric Guillaume Dufour est détenteur d'un doctorat de l'Université York et stagiaire postdoctoral à la Chaire MCD. Il a également été chercheur postdoctoral à l'Université de Sussex en Angleterre.

## Fragmentation identitaire et processus d'hégémonisation : le cas onusien

par Frantz Gheller

Frantz Gheller est étudiant à la maîtrise en sociologie à l'UQAM. Il est également assistant de recherche à la Chaire MCD pour le projet CRSH dirigé par Jules Duchastel, intitulé *Gouvernance mondiale : démocratisation ou privatisation du système international*.

En ce mois de février 2007, nous aimerions profiter du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'un des pères fondateurs des *cultural studies*, Stuart Hall, pour renouer avec l'intérêt qu'il a démontré tout au long de sa carrière envers l'analyse historique concrète. Soulignant sa contribution à la réactualisation de la pensée gramscienne, nous poserons ainsi quelques pistes de réflexion visant à prolonger au domaine international certaines conclusions de l'étude qu'il a faite de la conjoncture politique anglaise des années 80. Nous déplacerons pour ce faire notre regard sur la fragmentation identitaire des sociétés modernes, l'une des principales transformations sociétales contemporaines, ainsi que sur ses conséquences pour le processus d'hégémonisation à l'œuvre au niveau onusien.

**Contestation.** En Grande-Bretagne, l'idéologie du libre-marché se combina de manière originale à certaines valeurs du conservatisme britannique traditionnel pour permettre la consolidation d'un nouveau bloc historique dans les années 80. La conception du monde dominant ce bloc historique, le « thatchérisme », se différenciait radicalement de celle qui avait sous-tendu le compromis fordiste de l'après guerre<sup>1</sup>. À terme, la « révolution conservatrice » instiguée par la Dame de fer et le président américain Ronald Reagan donna lieu à l'élaboration du consensus de Washington, en 1989, dont la prescription élargie entraîna l'extension de la logique néolibérale à l'échelle planétaire. La philosophie particulière des classes sociales qui vinrent à exercer leur hégémonie dans la société britannique participa donc à l'expansion mondiale du néolibéralisme qui, tout comme l'a souligné Hall à propos du thatchérisme, ne se limite pas à n'être qu'une façon parmi d'autres d'organiser l'économie, mais consiste plutôt en une reconstruction de la vie sociale dans son entièreté. Loin d'avoir achevé sa promesse d'une augmentation du bien-être des peuples, la mise en œuvre de la doctrine néolibérale eut, et a toujours, de lourdes conséquences sur le plan social ce qui n'est pas sans rapport avec le renouveau de la contestation citoyenne dans certains pays occidentaux à la fin des années 90. Comme en témoignent l'opposition à l'Accord multilatéral sur les investissements et les manifestations de Seattle, Québec et Gênes, tout en s'attaquant à l'idéologie néolibérale dans l'ordre du discours, ce furent les rencontres « au sommet » entre chefs d'État et de gouvernement qui, sur le terrain, furent généralement prises à partie par la contestation populaire.

**Réorganisation.** Le manque de transparence des organisations internationales et des rencontres entre chefs d'État et de gouvernement a été, depuis la fin des années 90, abondamment dénoncé par nombre de regroupements se revendiquant de la société civile. Ceux-ci formulent aujourd'hui comme un droit leur volonté d'être consulté par les diverses institutions politiques agissant tant au niveau national qu'au niveau international. D'une critique idéologique de la doctrine néolibérale, ainsi les discours de la société civile sont passés, dans une large mesure, à une demande pour une plus grande reconnaissance du pluralisme identitaire. Les luttes de la société civile s'inscrivent désormais dans un objectif d'aplanissement des inégalités sociales « horizontales » dont les conséquences au niveau international se concrétisent dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la « gouvernance mondiale ». Celle-ci vise notamment l'intégration des acteurs de la société civile aux activités onusiennes et fait par là des Nations Unies un lieu privilégié de la reproduction de

leur consentement à l'ordre mondial contemporain. Cette ouverture récente à la participation de la société civile n'est pas sans témoigner d'une prise en compte grandissante de ce que Jacques Beauchemin saisit sous le vocable de « société des identités », une expression qui rend compte de ce que la citoyenneté contemporaine prene aujourd'hui une forme néocorporatiste marquée par la multiplication des revendications particularistes de laquelle découle une nouvelle modalité de politisation invitant les citoyens à s'ériger en sujet politique sur la scène locale « le temps de voir leurs attentes satisfaites »<sup>2</sup>. Il n'y a pas lieu de restreindre ce constat à la vie politique nationale, précisément parce que l'effritement du sujet politique moderne, la nation, n'est pas sans implications sur la capacité des citoyens d'agir sur la scène internationale ou par l'entremise de réseaux transnationaux. Ne pas tenir compte de cette nouvelle modalité de politisation signifierait donc pour le système onusien de s'enfermer dans un monologue incapable de participer au renouvellement des principes intellectuels et moraux qui sous-tendent la reproduction du système international contemporain et de l'ordre économique inégalitaire.

**Consensus.** La consécration de la notion de « gouvernance mondiale » dans les discours du système onusien et son ouverture à la participation des acteurs non gouvernementaux constituent une réorganisation à la fois de sa philosophie particulière et de ses pratiques. Cette réorganisation s'effectue dans l'optique de permettre à des entités qui n'étaient auparavant pas impliquées sur la scène internationale de participer aux rencontres internationales ainsi qu'aux groupes de travail chargés de l'élaboration de certains pans des programmes onusiens. Par le biais d'un redécoupage idéologique procédant par le choix des termes du discours et produit par une configuration particulière de forces, l'interpellation par les Nations Unies sous un même vocable –généralement celui de « parties prenantes»– tout à la fois des États, des organisations internationales, des entreprises privées et de la société civile, contribue à créer un sentiment identitaire reliant cette diversité d'acteurs sur le plan des représentations. L'hégémonie, nous dit à ce titre Hall, ne procède pas par « la disparition ou la destruction de la différence, mais par la construction d'une volonté collective au travers de la différence »<sup>3</sup>. Les notions de *concertation*, de *consensus* et de *dialogue* sont mobilisées avec insistance de façon à ce que les entités que l'on décide de considérer comme « acteurs » se sentent concernées par la représentation identitaire qui leur est institutionnellement assignée. C'est là un mécanisme clé de l'hégémonie qui se doit de coopter les institutions de la société civile pour diffuser localement et quotidiennement un certain sens de la réalité, pour promouvoir dans l'ensemble de la société les valeurs culturelles et morales qui permettent à un groupe dominant de produire et de reproduire le consentement. L'ordre hégémonique actuel ne saurait procéder autrement.

Frantz Gheller

1- Stuart Hall, « The Toad in the Garden: Thatcherism among the Theorists », *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 1988.

2- Jacques Beauchemin, *La société des identités: éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont, Athéna Éditions, 2005, p.169.

3- Stuart Hall, « Old and New Identities. Old and New Ethnicities », dans Anthony D. King (dir.), *Culture, Globalization and the World-system: Contemporary Conditions for the Representation of Identity*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997, p.58.

## Crime et perversion dans la finance offshore

Alain Deneault

La Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie me permet de poursuivre une recherche déjà entamée sur la « souveraineté offshore », quant à deux notions que je souhaite introduire, celles de *crime* et de *perversion*.

« Souveraineté offshore » désigne l'état d'une conjoncture à partir de laquelle des décideurs, en rien autorisés par quelque forme d'institutionnalisation publique, s'imposent dans le cours de l'histoire. Puisque est souverain quiconque qui *décide* – celui qui tranche, celui dont les édits pèsent sur le cours historique des choses, Carl Schmitt dixit –, force est de reconnaître aujourd'hui la dimension souveraine d'actions, de mesures et d'opérations délibérées puis mises en œuvre depuis des aires et structures politiques, juridiques voire militaires, *négatives*.

En observant depuis une perspective inversée – l'occulte et non plus la publique – les institutions financières qui régulent notre espace politique et donnent force de loi aux mesures qu'elles adoptent<sup>1</sup>, c'est-à-dire en étudiant les homologues inversées d'institutions économiques du point de vue de régions soustraites à l'État de droit – les paradis fiscaux, judiciaires et bancaires, ports francs, zones franches industrielles et pharmaceutiques... – je ne cherche pas à tracer les contours d'une économie *parallèle* ni d'aires *négatives* de l'économie d'où sourdraient les sombres complots d'une finance criminelle et du reste traquée de toute part par les agents de la démocratie. Il m'intéresse plutôt de repérer les correspondances entre les institutions qui sont légitimement domiciliées chez nous et celles qui ont une existence légale dans les non-lieux feutrés du droit et de la politique.

Les paradis fiscaux existent pour qu'on n'en parle pas, pour que ce qui s'y trame indépendamment des règles de droit garanties par les États traditionnels ait lieu sans que cela n'affecte la théâtralisation de régimes « démocratiques » et la mise en exécution des contraintes relatives aux exigences du vivre-ensemble envers les « citoyens ».

Or, ce point aveugle de la politique continue de compter malgré l'incognito de ceux qui en usent, tandis que les couvre le secret bancaire. Avec les méthodes massives du blanchiment d'argent, il se veut un creuset d'investissements éminents dans l'économie formelle, de sorte qu'on établit de plus en plus difficilement ce qui distingue les activités licites des criminelles. Ce qu'observe le juriste Jean de Maillard : « Le développement considérable des paradis bancaires et des sociétés off shore a été parallèle à l'augmentation des activités fictives justifiées par les seuls besoins de dissimulation d'argent sale. Pourquoi a-t-on laissé ces havres criminels se multiplier ? Parce que la finance occulte a toutes les apparences de la vraie. Elles partagent les mêmes circuits et répondent aux mêmes exigences de solvabilité et de crédit. »<sup>2</sup>

Le criminologue R. T. Naylor abonde dans le même sens : « From the very beginning, money laundering occurred using exactly the same methods, and passing through exactly the same institutions, as legitimate finance. »<sup>3</sup>

Maints cas de figure sont apparus au grand jour ces dernières années; les organisations criminelles se laissent tellement confondre avec les institutions légitimes qu'on ne sait plus distinguer celles-ci de celles-là. La compagnie aérienne Air America a été impliquée dans le trafic de la drogue depuis le triangle d'or<sup>4</sup>. Cette compagnie aérienne secrètement détenue par la CIA, qui assurait le transport de civils, aurait aussi permis le transport de « quantités faramineuses d'héroïne aux États-Unis »<sup>5</sup>. Après avoir parrainé ce trafic en provenance des pays alliés de l'Asie du Sud-est, la CIA « utilise encore ses comptes bancaires pour blanchir l'argent généré par ce gigantesque trafic »<sup>6</sup>. Autre exemple : la pétrolière française Elf a orchestré le trafic d'armement en Angola, puis a contribué à y corrompre l'élite politique par des ristournes déposées dans des comptes suisses, tout en dispensant de l'essence au détail auprès des honnêtes consommateurs européens. Les comptes bancaires nécessaires à ces opérations ont été ouverts auprès de la banque Paribas, pendant que cette même banque consignait l'épargne des travailleurs français de la classe moyenne dans les différentes villes de l'Hexagone<sup>7</sup>. Il en va de même au Canada avec la CIBC; la bien-nommée Canadian Imperial Bank of Commerce tient en Suisse les comptes pétroliers de proches du dictateur gabonais Omar Bongo, tout en ouvrant des succursales dans nos villes pour servir ses clients canadiens<sup>8</sup>.

\* \* \*

Dans ce contexte, deux notions demandent à être regardées de plus près : le crime et la perversion.

**LE CRIME** : Varlam Chalamov écrit dans son *Essai sur le monde du crime*<sup>9</sup> que notre approche du crime tient en général du conte de fée, que la pensée du crime est parasitée par une vision esthétique, que n'ont pas été sans cultiver les milieux criminels eux-mêmes. La criminalité s'étant intégrée aux activités économiques courantes, il nous reste à en penser le concept et à en proposer une nouvelle définition.

**LA PERVERSION** : La perversion a intimement à voir avec la loi et avec une esthétique de la loi. Celle-ci se manifeste particulièrement à travers l'humour noir dont font fatalement preuve les différents « Guides des paradis fiscaux », pour agrémente la consultation des « touristes » fiscaux. Au Liberia par exemple, qu'importe que le pays soit alors en proie à des affrontements d'une inimaginable cruauté pour les populations locales, autour des intérêts mafieux dont regorge le port franc de Moravia – le guide fait tout de même un lien entre l'évasion fiscale qui y est rendue possible et l'histoire des esclaves américains affranchis qu'on a dépêchés dans cette nouvelle colonie au début du XIXe siècle. Et il érige en loi les prérogatives d'un État qui a précisément pour vocation de détourner celle-ci partout où elle est en vigueur ailleurs dans le monde.

Notre chantier à la Chaire MCD consistera à débrouiller ces notions de plus en plus usitées, dans l'espoir de mieux décrire le phénomène offshore.

Alain Deneault est chercheur postdoctoral à la Chaire MCD. Il présente ici l'objet de sa recherche dans le cadre de son stage postdoctoral à la Chaire.

1- Éric PINEAULT, « Au-delà de l'expressionisme et du marxisme : Éléments pour une théorie critique des structures sociales du capitalisme avancé », in site internet de la Chaire de recherche du Canada sur la Mondialisation, la citoyenneté et la démocratie, le 14 décembre 2006, [http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/article-chairemcd.php?id\\_article=3341](http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/article-chairemcd.php?id_article=3341)

2- *Un monde sans loi, La criminalité financière en images*, Paris, Stock, 1998, p. 106.

3- *Wages of Crime, Black markets, Illegal Finance, and the Underworld Economy*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2002, p. 194.

4- Micheal LEVINE, « Qu'est-ce qu'il te dit qu'ils publieront ton histoire », in Kristina BORJESSON (dir.), *Black list*, Paris, Les arènes, 2003, p. 386.

5- Micheal LEVINE, *Op. cit.*, p. 385.

6- Micheal LEVINE, *Op. cit.*, p. 386.

7- « Elf sous l'écran Total », in François-Xavier VERSCHAVE, *Noir Silence, Qui arrêtera la Françafrique ?*, Les arènes 2000, pp. 371 et suiv.

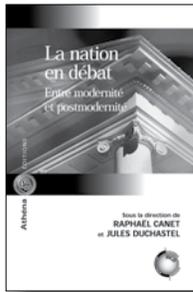
8- Karl LASKE, « Omar Bongo ne pétard contre "Eva Joujou" », *Libération*, 20 juillet 1998.

9- Varlam CHALAMOV, *Essai sur le monde du crime*, Paris, Gallimard, 1993.

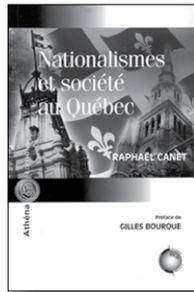
## Publications de la Chaire



**Fédéralismes et mondialisation**  
**L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté**  
sous la direction  
de Jules Duchastel



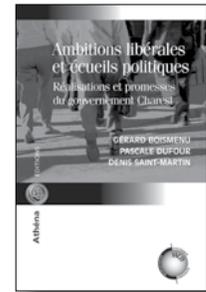
**La nation en débat**  
**Entre modernité et post-modernité**  
sous la direction  
de Raphaël Canet  
et Jules Duchastel



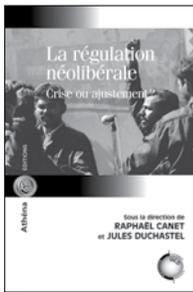
**Nationalismes et société au Québec**  
Raphaël Canet



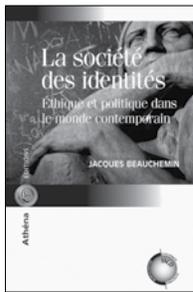
**L'énigme argentine**  
**Images d'une société en crise**  
Victor Armony



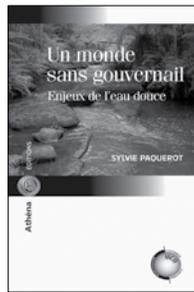
**Ambitions libérales et écueils politiques**  
**Réalisations et promesses du gouvernement Charest**  
Gérard Boismenu, Pascale Dufour,  
Denis Saint-Martin



**La régulation néolibérale**  
**Crise ou ajustement ?**  
sous la direction de  
Raphaël Canet  
et Jules Duchastel



**La société des identités**  
**Éthique et politique dans le monde contemporain**  
Jacques Beauchemin



**Un monde sans gouvernail**  
**Enjeux de l'eau douce**  
Sylvie Paquerot



**Crise de l'État, revanche des sociétés**  
sous la direction de  
Jules Duchastel et  
Raphaël Canet



**L'illusion continentale**  
**Sécurité et nord-américanité**  
Daniel Drache

## Membres de la Chaire MCD

### Titulaire

Jules Duchastel

### Directeurs de recherche

Victor Armony  
Jacques Beauchemin  
Gilles Bourque  
Éric Pineault

### Agent de recherche

Pierre-Paul St-Onge,  
coordonnateur

### Secrétaire de direction

Sophie Grenier

### Les chercheurs adjoints

René Audet  
Simon Charbonneau  
Benoît Coutu  
Brice Armand Davakan  
Dimitri della Faille  
Marc-André Gagnon  
Frantz Gheller  
Jean-Marie Lafortune

Karine Leclerc  
Maxime Lefrançois  
Marie-Nathalie Martineau  
Simon Perrault  
Julia Posca  
Mathieu St-Onge  
Fanny Theurillat-Cloutier

### Les chercheurs associés

Louise Beaudoin  
Raphaël Canet  
Christine Couvrat  
Vincent Fournier  
Jean-François Lessard  
Sylvie Paquerot

### Les postdoctorants

Martin Breaugh  
Jorge Lazo Cividanes  
Alain Deneault  
Frédéric Guillaume Dufour

## Coordonnées

Nous sommes situés au pavillon  
Thérèse-Casgrain  
Bureau W-5010  
455, boul. René-Lévesque Est  
Montréal (Québec) Canada  
H2L 4Y2

Adresse postale :  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) Canada  
H3C 3P8

Tel. : (514) 987-3000 poste 3366  
Télec. : (514) 987-7870  
www.chaire-mcd.ca

Responsable de MCD :  
Pierre-Paul St-Onge  
Responsable du graphisme :  
Sébastien Chion

Ont également participé à ce  
numéro :  
Jules Duchastel, René Audet,  
Raphaël Canet, Brice Armand  
Davakan, Frantz Gheller, Sophie  
Grenier, Jorge Lazo-Cividanes,  
Clotilde Bertrand, Catherine  
Binette, Thomas Chiasson-LeBel,  
Rosario Marchese

ISSN 1718-8148



**Athéna**  
ÉDITIONS

**UQÀM**

Prenez position